



PLACE DE LA BASTILLE (4^E, 11^E ET 12^E ARR.) HISTORIQUE

La place de la Bastille est l'un des sites parisiens à l'histoire la plus riche et la plus complexe à retracer. Jamais conçue comme une place *ex nihilo*, elle est le résultat des nombreuses tentatives du XIX^e siècle pour maîtriser un espace métamorphosé par une évolution urbaine continue depuis le XIV^e siècle. A l'histoire morphologique se superpose l'histoire humaine et politique des lieux – qui en fait le symbole national de la République. Son histoire peut être retracée en quatre époques : avant la démolition de la forteresse (XV-XVIII^e siècles), la démolition et les premiers projets de place (1780-1800), la lente constitution de la place au XIX^e siècle, et la forme et les usages de la place actuelle.

Cette absence d'une composition unique et maîtrisée voit la place façonnée par le seul ressort de la sédimentation historique. De la décision de Charles V à la fin du XIV^e siècle d'édifier le château de la Bastille, véritable matrice médiévale de la place, à celle d'y implanter un opéra national populaire en 1983, la place de la Bastille se constitue à force d'alternance de constructions et de démolitions, dans une logique d'opportunité urbaine. L'aménagement du lieu répond ainsi aux besoins propres à chaque période : défendre Paris en y créant une forteresse aux XIV^e et XV^e siècles, donner une entrée orientale à la capitale par la porte Saint Antoine au XVI^e siècle, développer le réseau fluvial et viaire en constituant une place-pont au début du XIX^e, doter la place des équipements du Second Empire ou encore l'adapter aux besoins de mobilité du XX^e siècle.

Parallèlement, le lieu porte plusieurs symboles successifs de dimension nationale. La prison, qui représente l'arbitraire de l'ancien régime, sa démolition qui symbolise l'esprit de la révolution, la colonne de Juillet qui commémore les journées de 1830 et de 1848, jusqu'à l'Opéra « populaire », symbole contemporain de la « culture pour tous ».

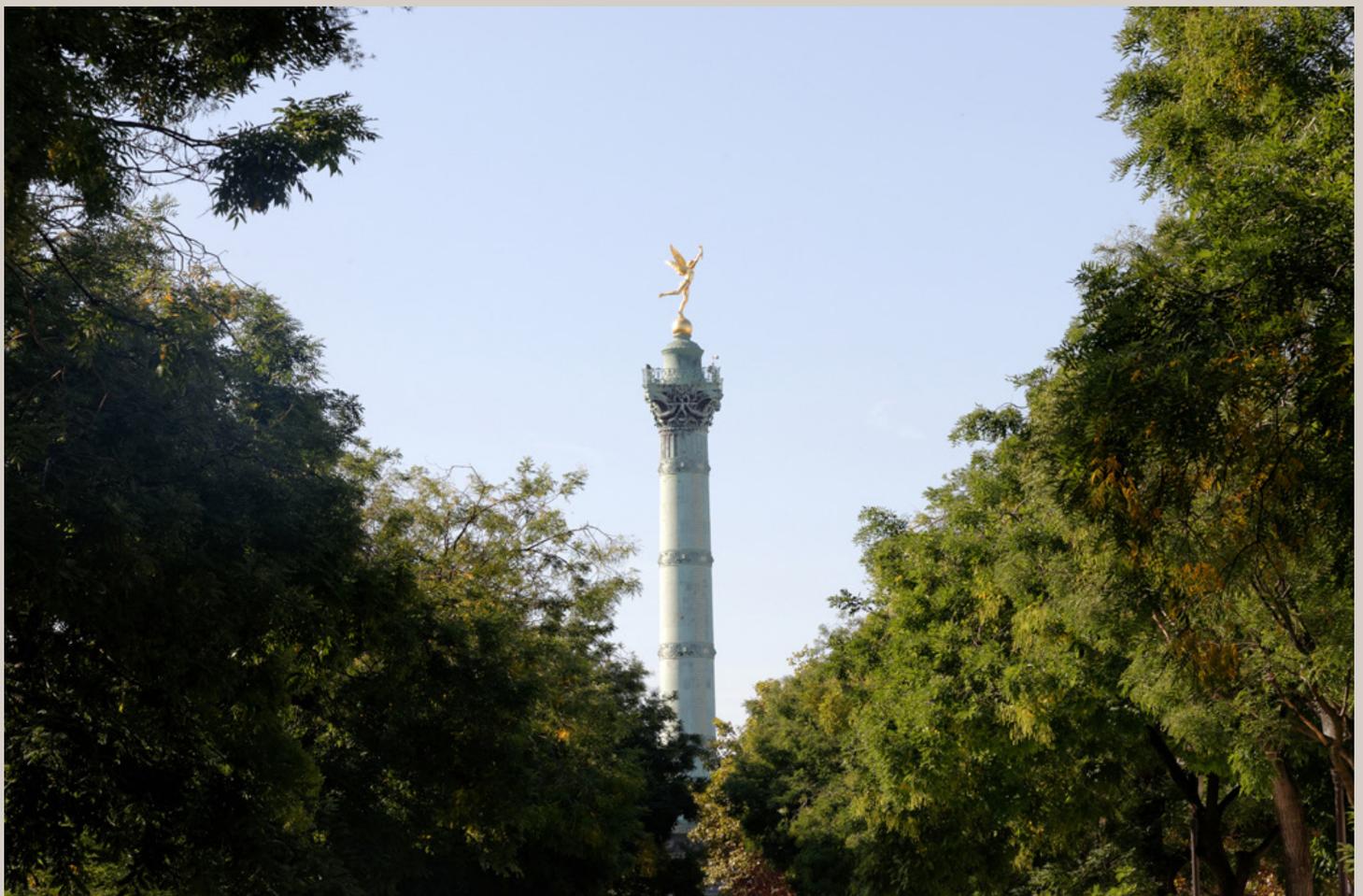


Fig. 1 - La colonne de Juillet depuis le boulevard Richard-Lenoir.

1 - LA BASTILLE AVANT LA REVOLUTION : GENESE D'UN ESPACE

Le château de la Bastille est une forteresse dépendant du système défensif mis en place autour de la capitale à la fin du XIV^e siècle à la demande de Charles V (fig. 2). Elle forme le pendant oriental du Louvre et domine le faubourg Saint-Antoine au-delà du fossé de l'enceinte. Achevée vers 1380, la forteresse est un équipement purement défensif, un verrou opaque qui masque l'axe de la rue Saint-Antoine (fig. 4 et 5). Au XV^e siècle, elle sert d'accès réservé au roi vers l'hôtel Saint-Paul, vaste domaine royal au sud-est du quartier du Marais actuel (fig. 3). L'entrée dans la capitale pour tous les autres se fait par la porte Saint-Antoine située immédiatement au nord de la forteresse.

Le renforcement en 1560 de l'enceinte médiévale par l'adjonction de bastions marque une étape importante dans l'évolution du site. Au droit de la Bastille, un bastion triangulaire isole encore plus la forteresse du faubourg (fig. 9). Au sud, le large fossé en eau préfigure le bassin de l'Arsenal. De l'autre côté du fossé, la convergence des principales rues du faubourg vers le pont devant la porte Saint-Antoine dessine une place irrégulière (fig. 6 et 7). Celle-ci est agrandie lors des aménagements réalisés pour l'entrée à Paris de Louis XIV et de Marie-Thérèse le 26 août 1660, par une place circulaire bordée d'arbres (fig. 10 et 11), dégagant une porte Saint-Antoine modernisée (fig. 12). A cette date, l'extrémité de la rue Saint-Antoine, qui s'élargit aux pieds de la forteresse, est appelée place de la Bastille (fig. 15).

A la veille de la Révolution, la Bastille est une prison médiévale entourée de son équipement militaire – bastion et fossé – et accolée à l'une des entrées principales de la ville (fig. 13). La circulation est telle entre le faubourg – qui a connu au cours du XVII^e siècle une croissance considérable – et la ville que l'on a agrandi la porte et dégagé une place au-devant. Le « château » apparaît comme un objet urbain anachronique et incongru, témoin de limites disparues – mais aussi symbole de l'absolutisme.



Fig. 2 - Détail du plan dit « de Bâle », vers 1550. Partie intégrante du mur d'enceinte de Charles V, le château médiéval, dans l'axe de la rue Saint-Antoine, verrouille l'est parisien. L'accès à la ville se fait par la porte Saint-Antoine situé au nord de la Bastille.

La Couronne étant consciente de l'obsolescence de « cette masse énorme de bâtiments Gothiques » (G. Brice, vers 1655), des projets sont envisagés dès le milieu du XVIII^e siècle pour remplacer la forteresse par une place royale. En 1784, un projet de l'architecte Corbet de « place publique à la gloire de Louis XVI » (fig. 14) est l'occasion d'imaginer le remodelage complet du quartier entre l'emplacement de la Bastille et la Seine, selon les préceptes d'urbanisme les plus modernes de l'époque.

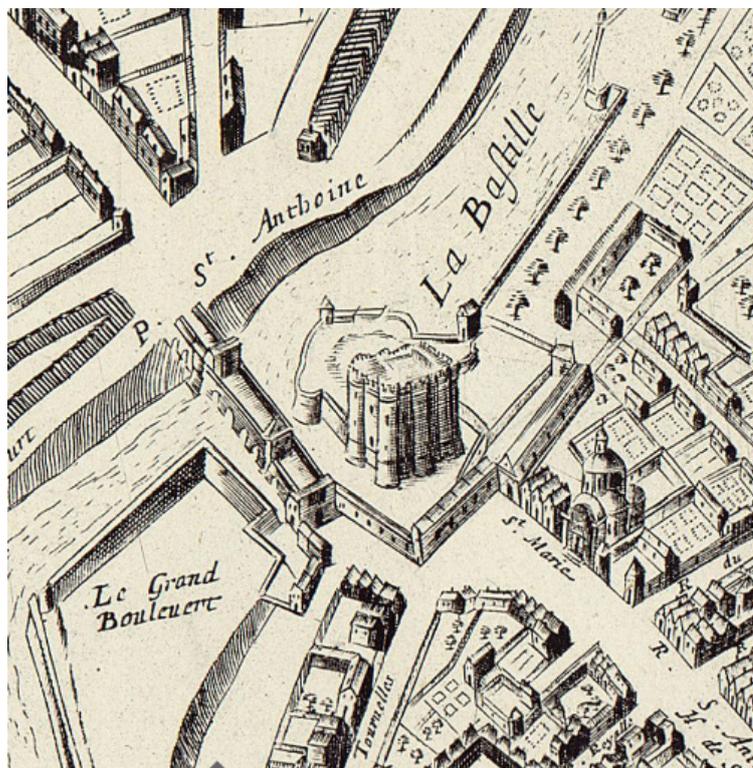


Fig 3 - Détail du plan de Paris de Boisseau, 1654. Au cours du XVI^e siècle, le mur de Charles V a été renforcé par la construction de bastions triangulaires de différentes tailles. La Bastille, désormais agrandie d'un petit bastion, domine le pont Saint-Antoine et le carrefour où se rencontrent les principales rues du faubourg : la future rue du Faubourg-Saint-Antoine, la rue de la Roquette et la rue de Charenton.

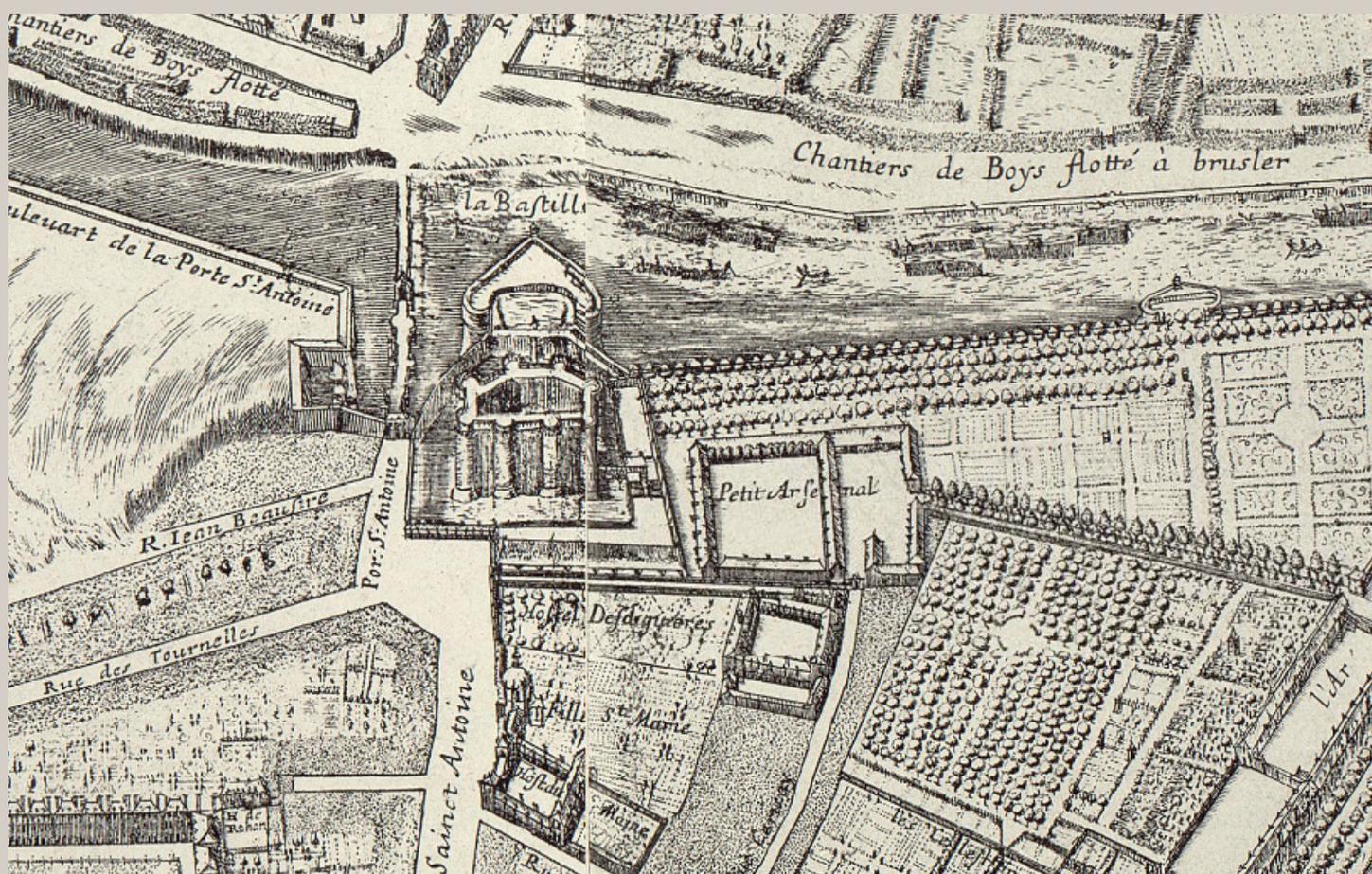


Fig 4 - Détail du plan de Paris de Gomboust, 1652. Avant le démantèlement de l'encinette dans les années 1670, le fossé au sud de la Bastille, aboutissant à la Seine, est en eau. Il permet aux bateaux des chantiers de bois flotté du faubourg Saint-Antoine de s'amarrer à l'emplacement de ce qui est aujourd'hui le bassin de l'Arsenal.



Fig. 5 - La Bastille vue depuis le faubourg Saint-Antoine, le long du fossé situé à l'emplacement de l'actuel bassin de l'Arsenal.

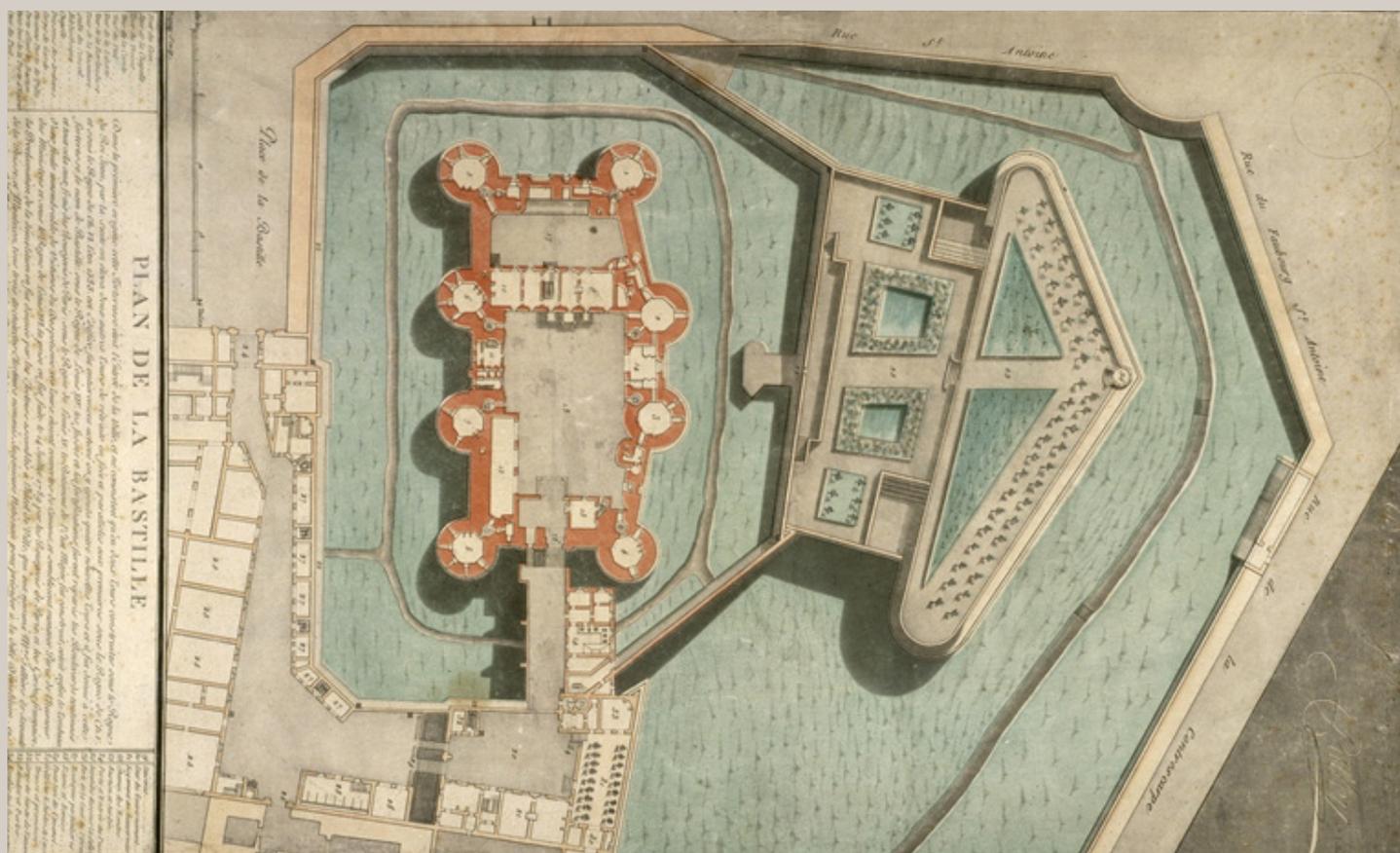


Fig. 6 - La forteresse et le bastion, entièrement entourés de fossés en eau et reliés à la ville par un seul pont.

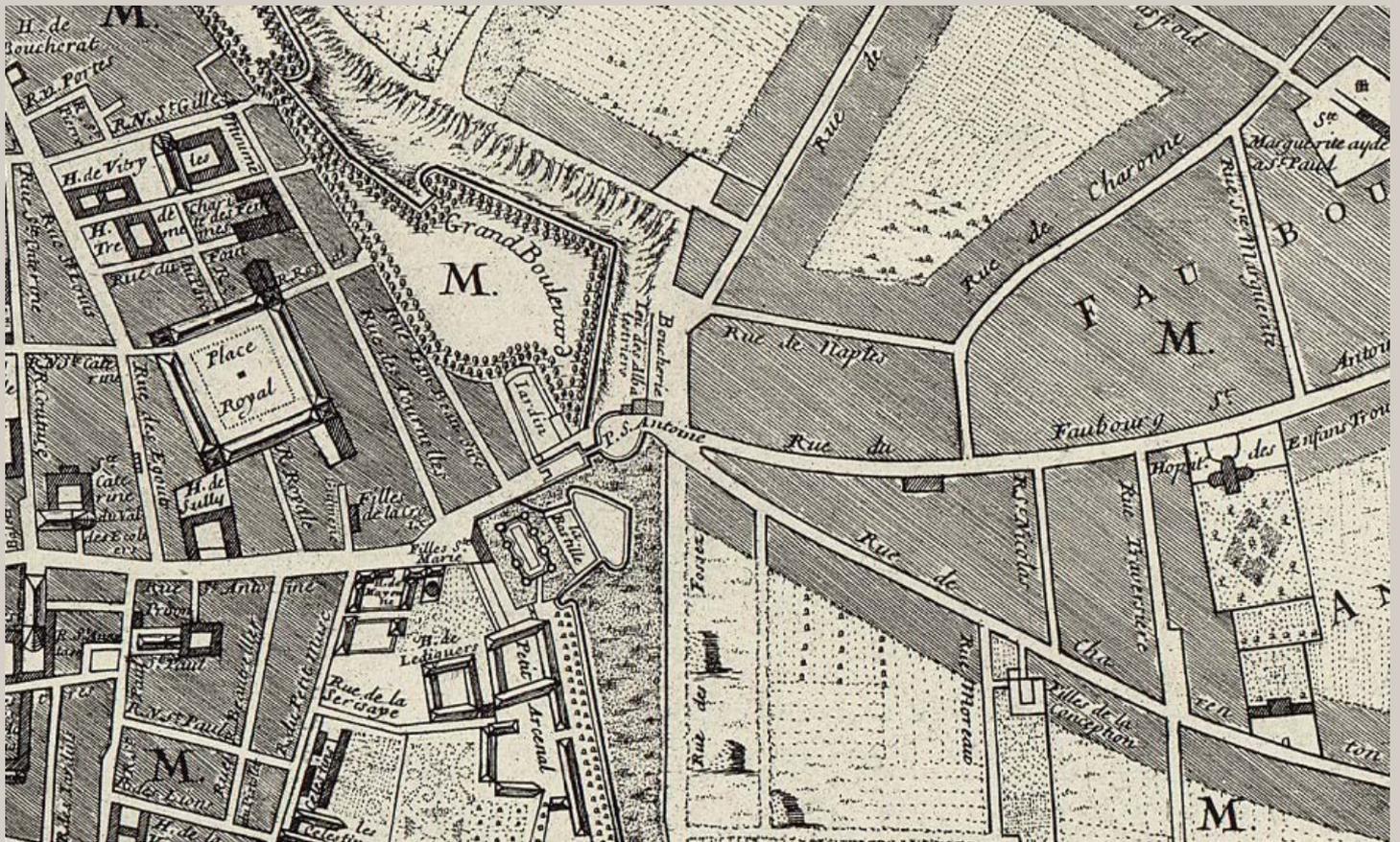


Fig 7 - Détail du plan de Paris de Nicolas de Fer, 1697. Alors que l'enceinte bastionnée est transformée en grands boulevards à partir de 1670, la forteresse médiévale est conservée, continuant à séparer le bassin de l'Arsenal des boulevards et le quartier du Marais du faubourg Saint-Antoine.

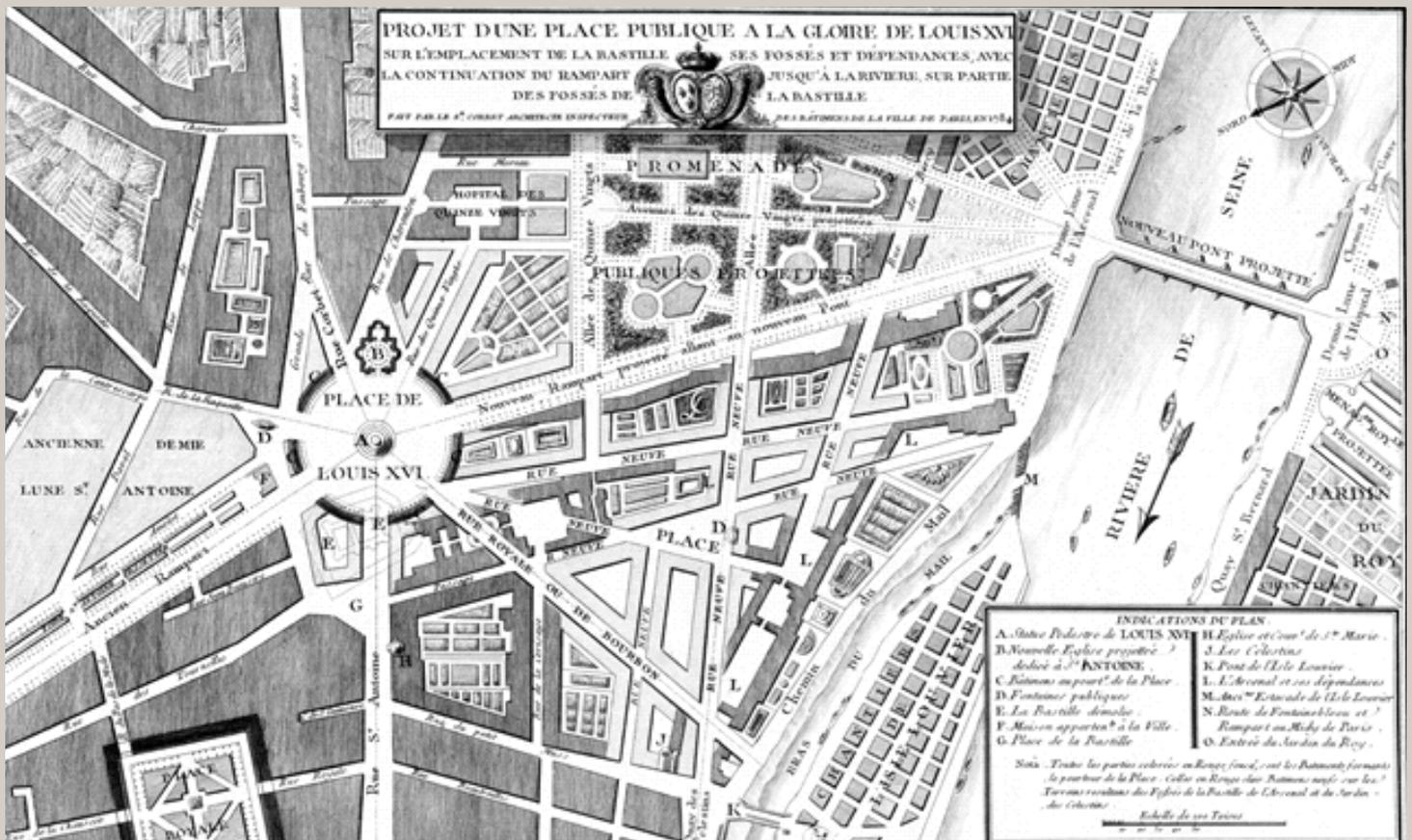


Fig 8 - Projet de place royale pour Louis XVI à l'emplacement de la Bastille, conçu par l'architecte Maillet en 1784.

2 – LA DISPARITION ET LE VIDE (1789-1800)

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, marque la fin de l'Ancien Régime dont elle symbolisait l'arbitraire (*fig. 10*). L'appropriation de la forteresse par les parisiens s'accompagne de son démantèlement immédiat, entrepris par l'architecte-entrepreneur P.-F. Palloy (autant pour tirer un profit immédiat que pour éviter un pillage ; *fig. 11 et 12*). En moins de cinq mois, la forteresse disparaît du paysage parisien, libérant un espace considérable et complexe entre la ville et le faubourg, entre les grands boulevards au nord et le fossé longeant l'Arsenal au sud.

Pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille, une salle de bal en treillage est aménagée sur les vestiges de la forteresse (*fig. 15*). Le gouvernement révolutionnaire répond favorablement à la pétition de Palloy qui propose d'inscrire dans la durée ce symbole en aménagement une place à l'endroit même où s'élevait la prison. Cette ambition devient une question nationale lorsque l'érection d'un monument « à la liberté » fait l'objet d'une loi le 27 juin 1792. Aucun des nombreux projets de place – partageant tous le principe d'une colonne centrale (*fig. 14, 16 et 17*) - n'est toutefois mis en œuvre et le théâtre des ruines de la Bastille forme encore le décor parfait pour la célébration du premier anniversaire de la chute de la royauté le 10 août 1793. Le peintre David conçoit alors la fontaine de la Régénération qui, sous les traits de la déesse Isis dispense une eau régénératrice que boivent les représentants des assemblées.



Fig. 9 - 14 juillet 1789.

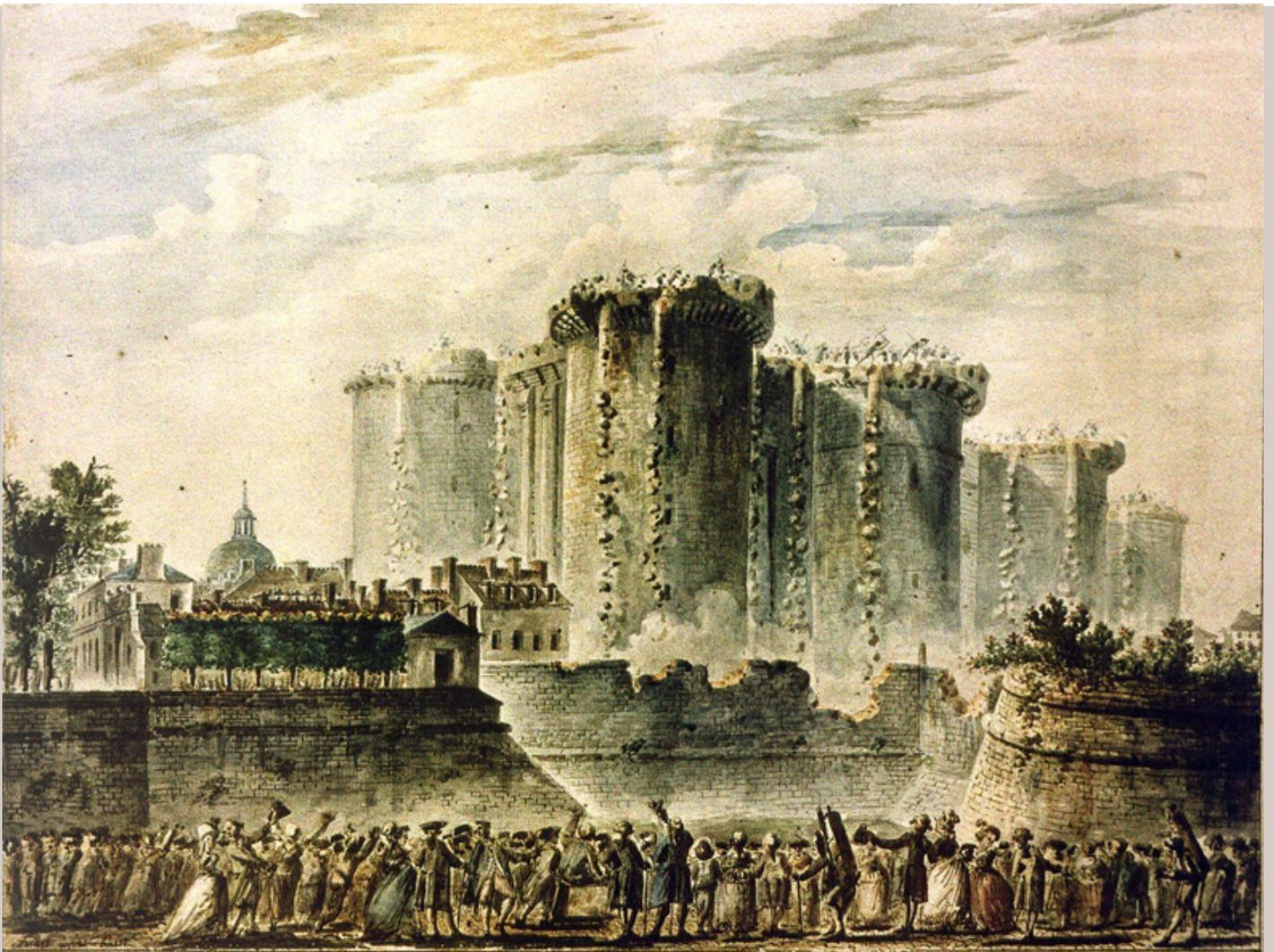


Fig. 10 et 11 - La Bastille (« monument du despotisme » selon l'image ci-dessous) est démolie en moins de cinq mois par l'entrepreneur et architecte Palloy, dans une grande ferveur populaire.



Fig. 12 - La démolition de la forteresse est le symbole de la fin d'un ordre social.



Fig. 13 - Projet d'un « monument pour consacrer la Révolution », 1792, non réalisé.



Fig. 14 - 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille : une architecture de treillage rescussite la Bastille et en fait une salle de bal en plein air.

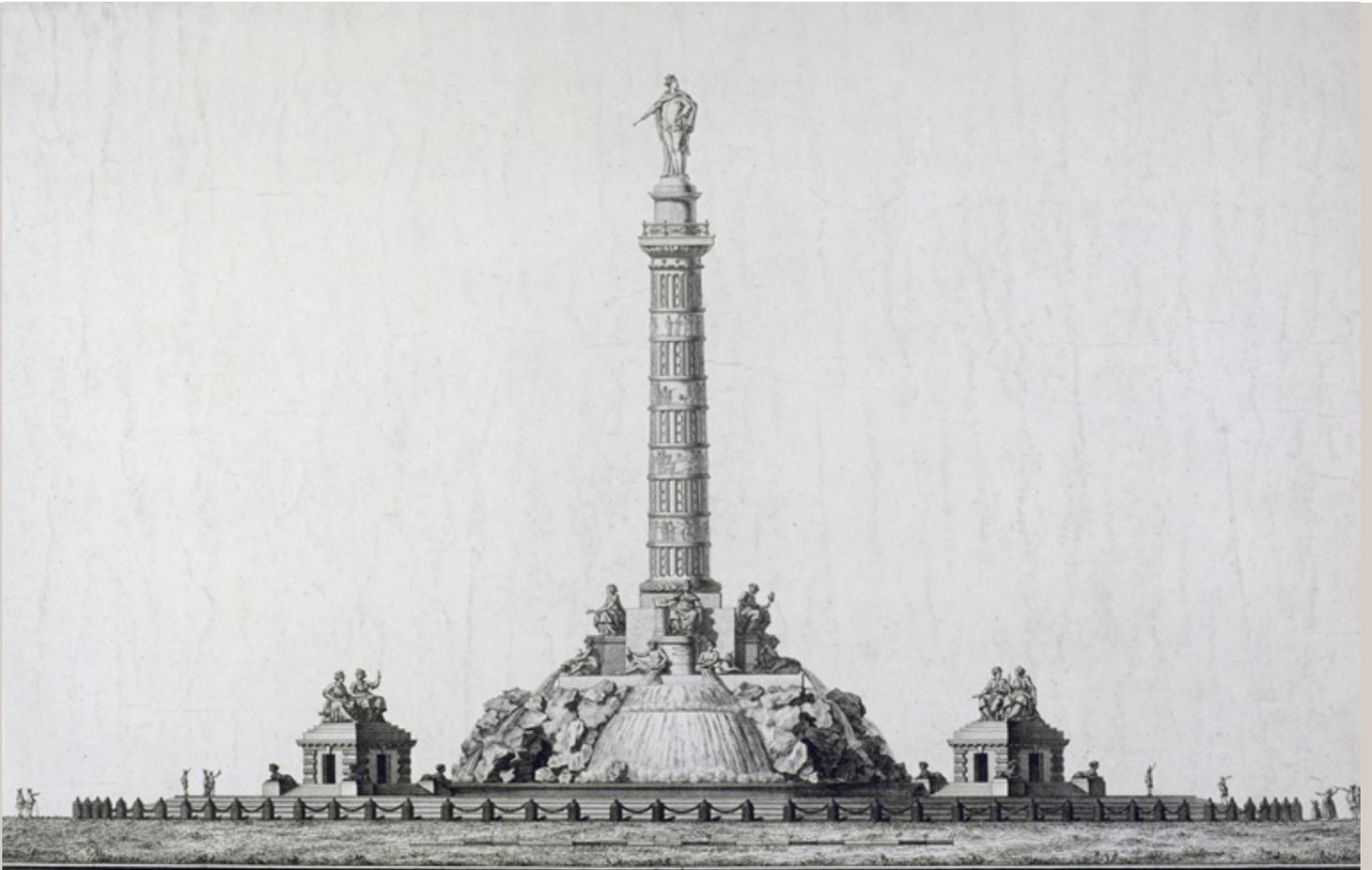


Fig. 15 - Projet de « colonne de la liberté », 1790, non réalisé.



Fig. 16 - Projet de Cathala pour la création d'une place à la Bastille et la restructuration du quartier.

3 – LA LENTE CONSTITUTION DE LA PLACE AU XIX^e SIECLE

Le projet inabouti du Premier Empire

Si la fontaine de la Régénération n'était qu'un aménagement éphémère, elle a laissé l'idée de fontaine qui va occuper l'époque du Premier Empire et – paradoxalement – faire oublier pour un temps le monument à la liberté. Napoléon avait en effet ordonné en 1808 la construction d'une fontaine qui devait être surmontée d'un gigantesque éléphant en bronze (*fig. 19 et 20*). Elle se trouvait au cœur d'un programme plus ambitieux composé, d'une part, d'une place semi-circulaire ordonnancée et, d'autre part, du canal de l'Ourcq dont les eaux devaient alimenter la nouvelle fontaine. L'ouverture du canal et du bassin de l'Arsenal sont les premiers jalons définitifs de la place actuelle. En 1811, l'architecte Cellierier construisait la voûte du canal passant sous la place et notamment la coupole devant servir d'infrastructure supportant le poids considérable de l'éléphant en bronze. Le bassin fut réalisé mais l'éléphant ne fut jamais fondu et seul demeura jusqu'en 1847 (bien que déplacé sur un côté de la place) le modèle en plâtre grandeur nature (*fig. 22*) qui avait été installé pour estimer l'effet final – jugé « monstrueux » par P.-F. Fontaine. C'était la célèbre « tanière » de Gavroche, le « monument démesuré qui avait contenu une pensée de l'Empereur [et qui] était devenu la boîte d'un gamin » (Victor Hugo, *Les misérables*, tome IV, livre sixième, chapitre II).

La place régulière ne fut pas non plus réalisée. Mais on doit à l'Empire, outre la constitution du terrain, la superposition du faisceau complexe des rues sur un réseau souterrain et navigable, signalé en surface par un monument. C'est une habile requalification des lieux qui transforme une forteresse-verrou en une place-pont où les circulations est-ouest et nord-sud sont améliorées, concomitantes et facilitées par leur superposition. Mais, malgré le motif central, l'irrégularité de ses limites en fait plus un vaste carrefour qu'une place régulière.



Fig. 17 - La fontaine de l'Eléphant. L'animal prévu en bronze ne fut pas réalisé, mais un modèle taille réelle en plâtre fut installé sur la place (puis déplacé sur un côté lorsque fut entamée la construction de la colonne).



Fig 18 - Projet d'Alavoine pour la fontaine de l'Eléphant, vers 1814.

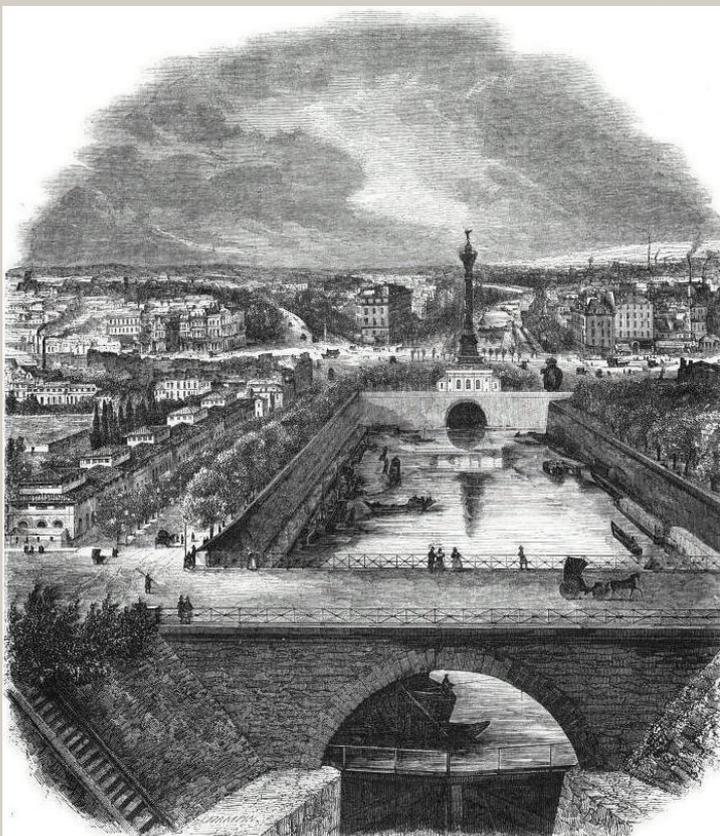


Fig 19 - Perspective du bassin de l'Arsenal, du débouché du canal de l'Ourcq passant sous la place, puis, derrière la colonne, le canal à ciel ouvert.

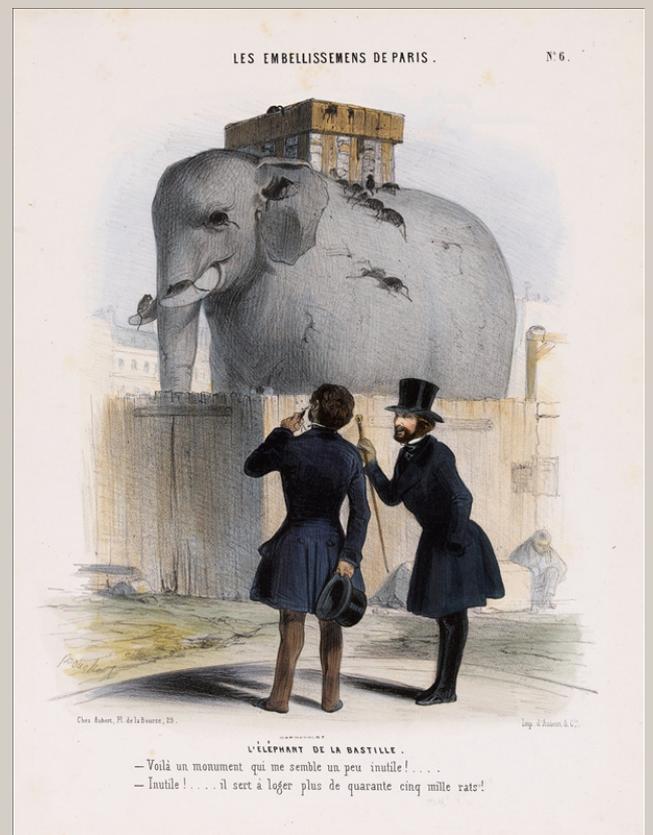


Fig 20 - Caricature à l'époque de la Restauration sur l'éléphant délabré de la place de la Bastille.

La colonne de Juillet

C'est le roi Louis-Philippe qui concrétise le projet révolutionnaire de monument « à la liberté » à l'emplacement de la Bastille. Pour commémorer les journées de juillet 1830 qui l'ont conduit sur le trône, il commande une colonne monumentale surmontée d'un *Génie de la liberté* (peut-être sur une idée de P.-F. Fontaine). La colonne de bronze de l'architecte Alavoine (achevée par Duc) s'élève sur les spectaculaires infrastructures prévues pour l'éléphant impérial. Deux caveaux sont creusés sous la place, de part et d'autre de la voûte du canal, pour accueillir les dépouilles des 504 victimes des journées de 1830 dont les noms sont gravés sur le fût de la colonne (fig. 24 et 25). Celle-ci est creuse (un « tuyau de poêle » selon Hugo), uniquement occupée par un escalier en fonte (fig. 26 et 27) menant au sommet. Le monument est inauguré le 28 juillet 1840.

La place prend alors un nouveau statut et le monument commémore pour la première fois une double mémoire nationale – la révolution de 1789 et celle 1830. La colonne, protégée par une grille, s'élève au point de rencontre des différents axes urbains qui traversent la place. Celle-ci est encore un vaste vide entre la ville bourgeoise et le faubourg ouvrier, un espace toujours disparate où se croisent rues, boulevard, canal et bassin (fig. 28). Ce vide devient, lors des journées de juin 1848, le terrain de l'affrontement du peuple du faubourg Saint-Antoine contre l'armée venue du centre de la capitale (fig. 29). Les corps des victimes de ces combats rejoignent ceux de 1830 dans les cryptes de la place.

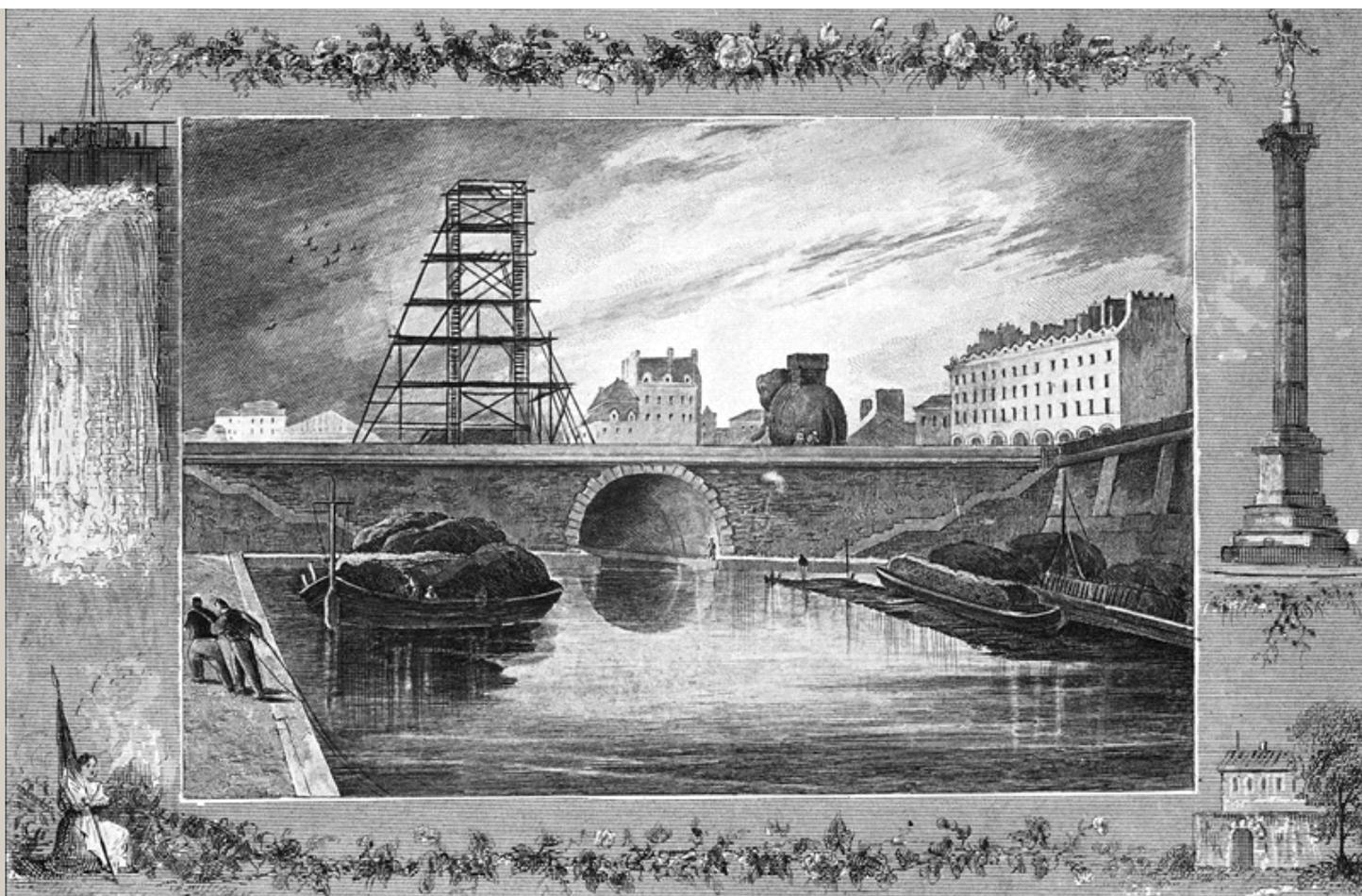


Fig. 21 - Le bassin de l'Arsenal et le débouché du canal au moment du début de la construction de la colonne. L'éléphant en plâtre a été déplacé sur un côté de la place.

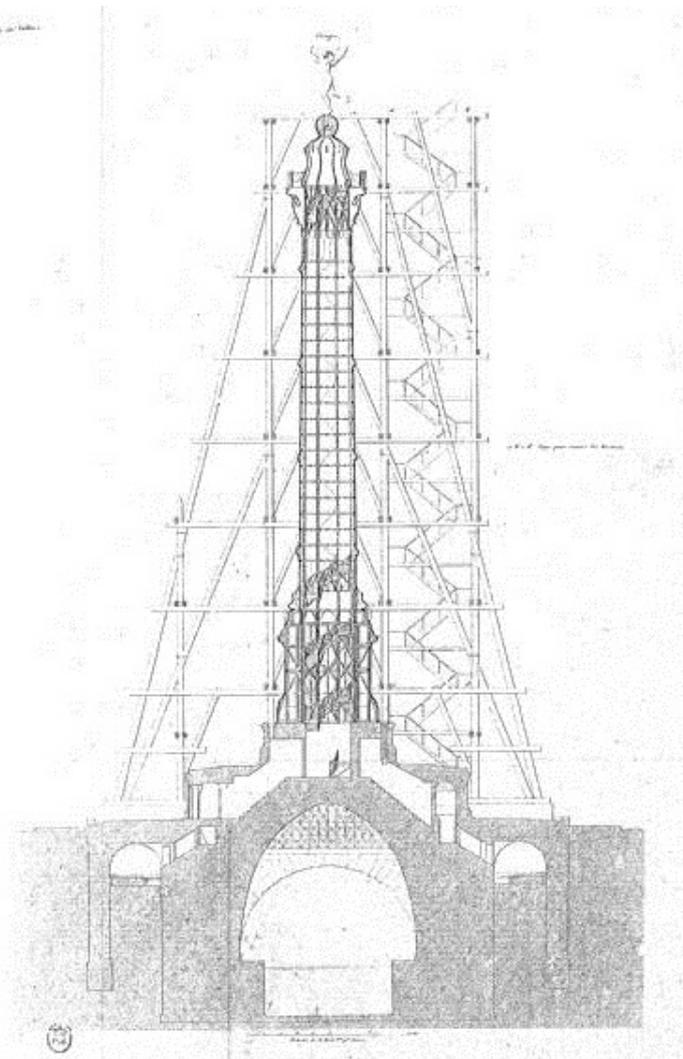


Fig. 22 et 23 - Coupe de la colonne et des substructures (canal et caveaux).

Fig. 24 et 25 - Vues actuelles de l'escalier hélicoïdal en fonte qui occupe l'intérieur de la colonne en bronze.



Fig. 26 - Détail du plan de Paris de Jacquet, 1836. La place apparaît composée de l'ancienne place de la Bastille (la rue Saint-Antoine élargie, à l'ouest) et du terrain de l'ancien bastion, régularisé et intégré au réseau viarie par les travaux du canal réalisés sous le Premier Empire.



Fig. 27 - Combats entre l'armée et le faubourg, le 25 juin 1848.



Fig. 28 - Le trône de Louis-Philippe brûlé au pied de la colonne dont il fut le commanditaire.



Fig. 29 - La colonne commémore les victimes des «trois glorieuses», de 1830 mais aussi celles de la révolution de 1848.

Second empire : une place du Paris moderne

La place de la Bastille est un jalon essentiel du grand axe est-ouest défini par Napoléon III et le préfet Haussmann entre la barrière du Trône et celle de l'Etoile, « communication directe, spacieuse, monumentale et, de plus stratégique ». Le réseau viarie est complété de manière à mieux l'insérer dans le nouveau tissu urbain de la capitale – ouverture des boulevards Bourdon et Henri-IV, de la rue de Lyon (fig. 30) – entraînant la régularisation du front bâti occidental sur le type des immeubles haussmanniens (par exemple le 1, place de la Bastille, construit en 1868). Parallèlement, le canal Saint-Martin est couvert et devient le boulevard Richard-Lenoir (fig. 34) dont le terre-plein central est aménagé en promenade (1861-1863). Enfin, la place est aménagée par la voirie : trottoirs, lampadaires et plantations en fixent la forme, notamment le plateau central circulaire autour de la colonne, faisant de la place un rond-point (fig. 31). Devenue une place parisienne, elle est toujours ambivalente entre un côté ordonné et bourgeois et l'autre irrégulier et populaire.

La modernité selon le Second Empire se manifeste par deux équipements dont on dote la place : une gare du chemin de fer et un grand magasin. Le débarcadère de Vincennes (fig. 33), construit par l'architecte Cendrier au sud-est de la place (démoli pour l'opéra Bastille en 1984), met Saint-Maur au cœur de Paris. Le grand magasin « Aux phares de la Bastille » (fig. 39) occupe tout l'immeuble neuf construit au débouché de la rue Saint-Antoine, témoignage d'une tentative qui n'eut pas de suite d'intégrer la place au Paris bourgeois de la grande consommation (l'immeuble est aujourd'hui occupé par la Banque de France).

Malgré ces embellissements, la place de la Bastille demeure, lors de la Commune, le lieu naturel des rassemblements populaires parisiens. Lors de la menace de l'entrée des troupes prussiennes en février 1871, la foule accompagne avec ferveur les gardes nationaux qui portent symboliquement à la Bastille leurs pièces d'artillerie (fig. 37). En mai suivant, versaillais et communards s'affrontent autour de la colonne ; la place est le théâtre de combats sanglants et plusieurs maisons du côté du faubourg Saint-Antoine sont dévastées (fig. 35 et 36).

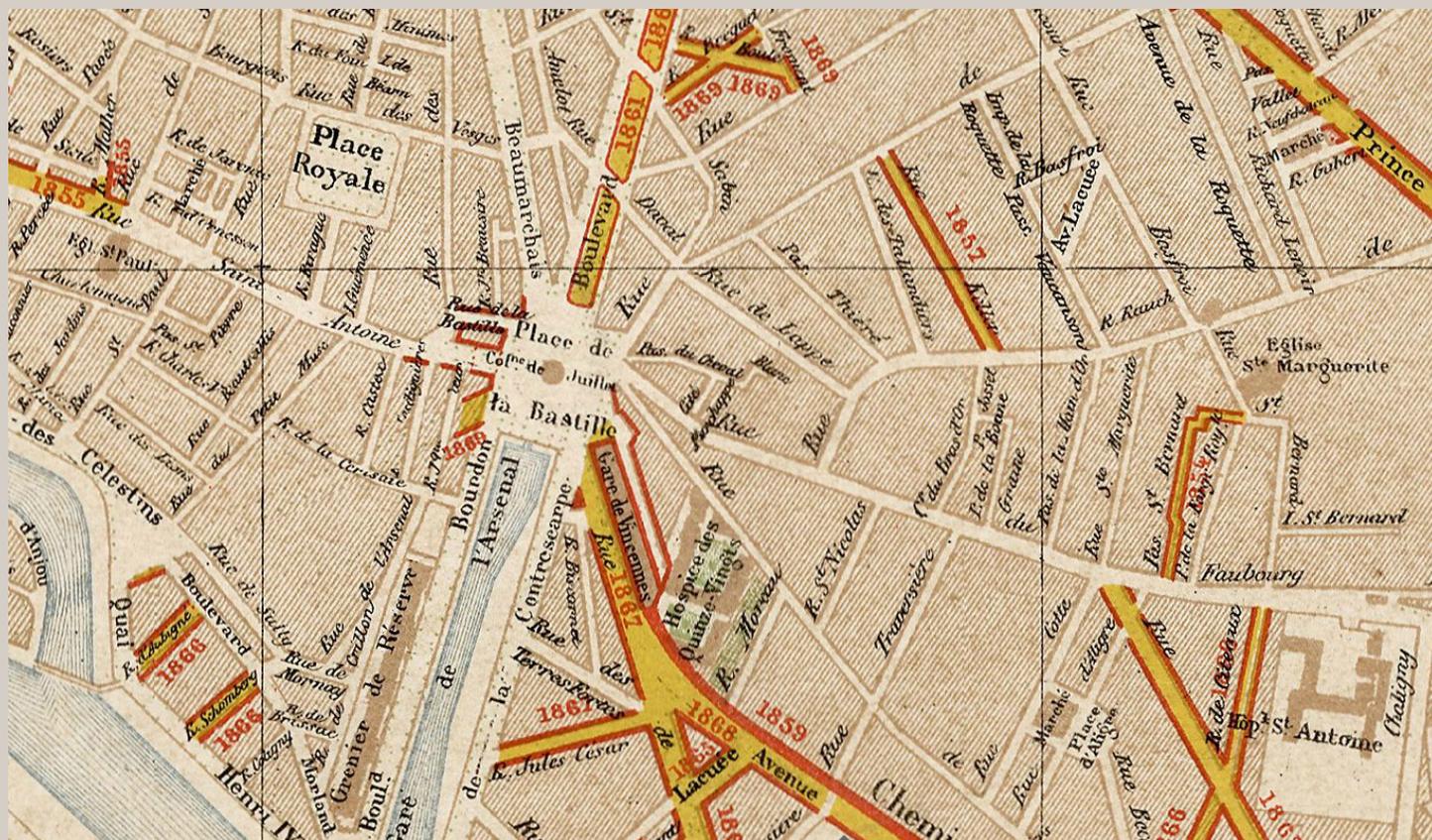


Fig. 30 - Plan des transformations effectuées autour de la place entre 1854 et 1871. Pour le Second Empire, il s'agit d'améliorer l'intégration de la place aux réseaux de circulation à l'échelle de la capitale : ouverture de la rue de Lyon vers la gare du même nom, début du boulevard Henri-IV pour rejoindre le boulevard Saint-Germain...



Fig. 31 - Sans doute la première photographie de la place, en 1867. Les aménagements de voirie réalisés sous le Second Empire adaptent la place à la circulation, définissant son rôle de carrefour giratoire. Son mobilier urbain homogène l'intègre au paysage parisien.

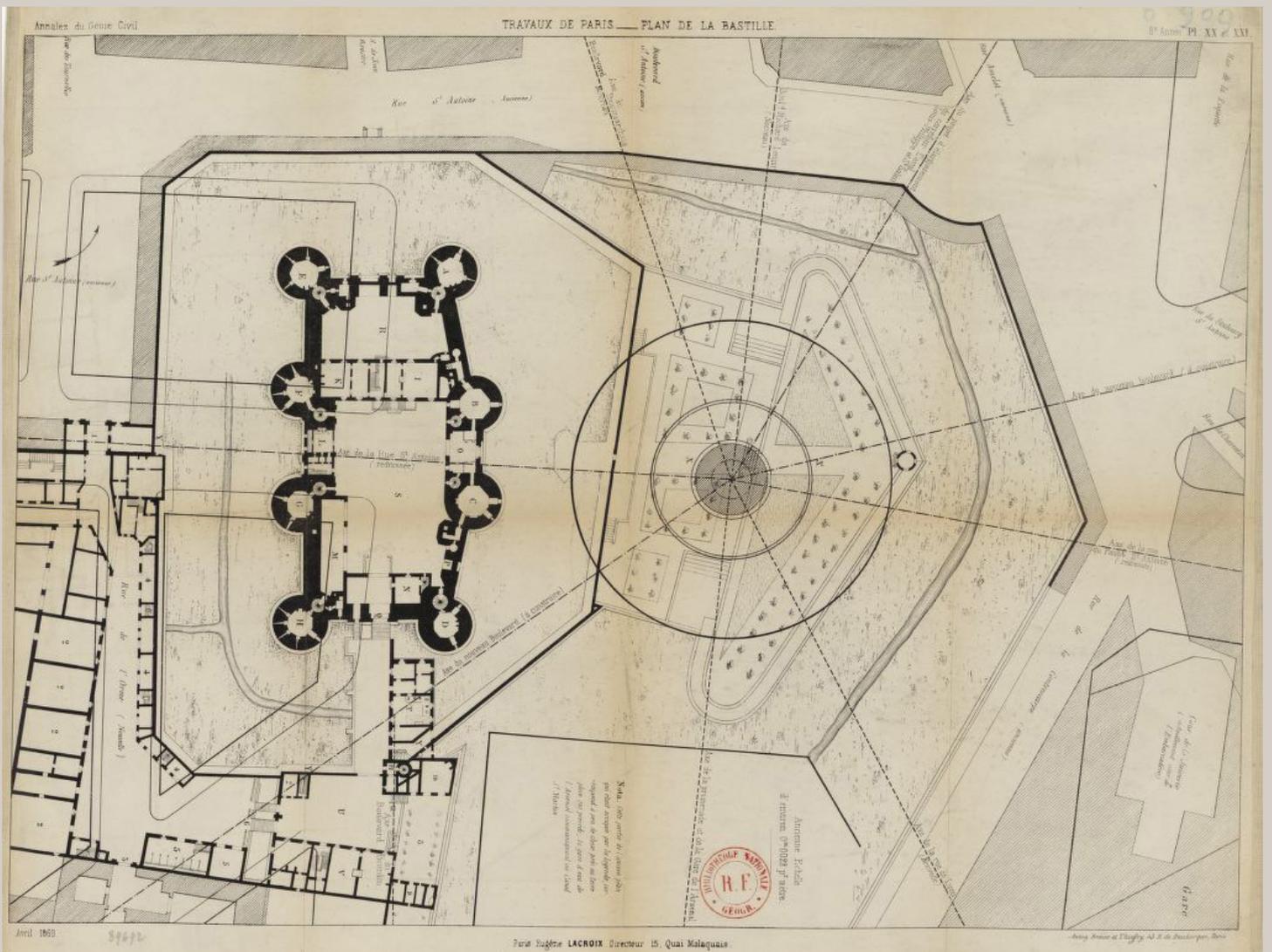


Fig. 32 - Superposition des plans de la forteresse et de la place en 1869.



Fig. 33 - L'embarcadère de Vincennes construit l'architecte Cendrier sous le Second Empire (vue ici en 1920) fait à nouveau de la Bastille un point d'entrée dans Paris.

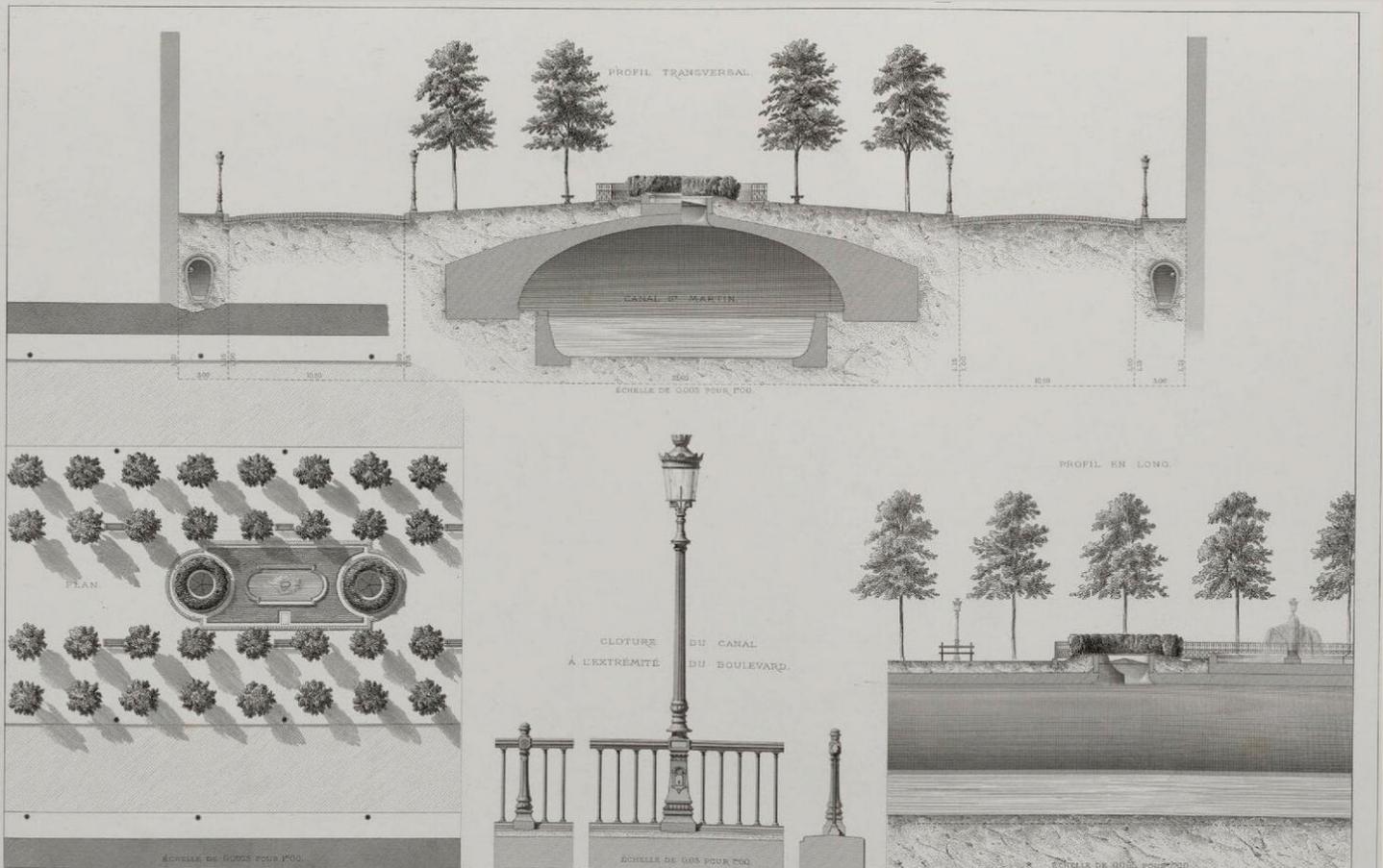


Fig. 34 - Aménagement du boulevard Richard Lenoir.



Fig 35 et 36 - Un immeuble ainsi que la pavillon de canaux sont détruits pendant les combats de la Commune.

Fig 37 - La foule accompagne les gardes nationaux et leurs pièces d'artillerie en février 1871 alors que l'armée prussienne menace Paris.



4 – LA PLACE AU XX^e SIECLE

La reconstruction des immeubles ruinés en 1871 (n° 3 ou 8-10 de la place) s'accompagne, à la fin du siècle, d'un des derniers aménagement urbain d'importance qui achève de façonner la place actuel : le métro. Le canal et les cryptes sous la colonne imposent de déporter le tracé de la ligne 1 du côté du bassin de l'Arsenal. Elle le franchit par un nouveau viaduc greffé contre le mur du fond du bassin (*fig. 42*), où débouche le canal, et qui sert également de station. Un édicule Art nouveau (*fig. 43*) dessiné par Hector Guimard remplace en 1902 une petite construction de l'administration des canaux, ruinée pendant la Commune (*fig. 36*).

Le chantier de la ligne 1 du métro avait été par ailleurs l'occasion des premières fouilles archéologiques. Ainsi, en 1899, les fondations de l'une des tours de la forteresse médiévale sont-elles dégagées sous la chaussée de la rue Saint-Antoine (elles ont été remontées square Henri-Galli pour permettre le creusement du tunnel (*fig. 41*). Le tracé de l'emprise de la Bastille est alors reproduit dans le pavé de la place et des plaques commémoratives sont placées afin de rappeler de manière « scientifique » l'histoire du lieu.

Ainsi, au début du XX^e siècle, la place de la Bastille a-t-elle atteint sa forme et ses fonctions actuelles (*fig. 42*). Délimitée par les aléas de la construction et des reconstructions, elle se caractérise par un forme irrégulière, globalement rectangulaire, orientée nord-sud, dont seul le côté « ville » (occidental) est homogène ; en face, la trame ancienne du lotissement du faubourg Saint-Antoine a été conservée avec ses aspérités. C'est de ce côté, entre la rue du Faubourg-Saint-Antoine et le boulevard Richard-Lenoir, que se trouvent les immeubles les plus anciens, remontant aux XVII^e et XVIII^e siècles (n° 12 ou 14 de la place par exemple).

La place de la Bastille est avant tout un carrefour que l'on a essayé de transformer en une place parisienne, mais un carrefour particulier qui regroupe des types de voies variées, qui se sont métamorphosées, et



Fig. 38- La place vers 1900. Après les reconstructions nécessaires, la place retrouve à la fin du XIX^e siècle son aspect et ses fonctions.

sur plusieurs niveaux : du fossé aux boulevards et au bassin, du canal au boulevard et à la promenade plantée, l'extrémité orientale du decumanus parisien et les réseaux des rues secondaires du faubourg et du quartier du Marais et, enfin, les lignes de chemin de fer (souterraine ou surélevée). Au milieu de ce nœud de communication, la colonne a été placée comme une aiguille au point de rencontre des principales perspectives – soit à l'emplacement de l'ancien bastion et non de la forteresse elle-même (fig. 32). Elle devient ainsi un nouveau point de mire dans le paysage parisien (fig. 1) et sa valeur symbolique en a fait un point de rassemblement du patriotisme républicain. Ainsi, la tradition instituée dès 1790 d'un bal populaire à l'emplacement de la forteresse (fig. 14) se perpétue et la place voit défiler tous les types de cortèges du XXe siècle – institutionnels ou populaires, pacifistes ou revendicatives (13 mai 1968). Ainsi, la Bastille est-elle toujours symbole de colère et de fête (fig. 45 et 46).

A l'approche du bicentenaire de la révolution en 1989, une dernière réflexion sur la place est menée. L'Etat décide la construction d'un opéra populaire à l'emplacement de la gare de Vincennes désaffectée, le cinéma Lux-Bastille et des maisons du faubourg à sa gauche. Dernière construction notable de la place, elle en achèvera la physionomie (fig. 47).

Lors du concours de 1983, les concurrents sont invités à réfléchir également sur un aménagement de la place en harmonie avec le nouvel édifice. Cette partie du programme finalement abandonnée, Jean-Pierre Raynaud propose, à la demande de la Ville, un projet de « fontaine tricolore » (fig. 48) restructurant l'espace entre le bassin de l'Arsenal (devenu port de plaisance) et la place, au-dessus du métro en un vaste plan incliné. Egalement abandonné, c'est le dernier projet important concernant la place.



Fig. 39 - Le grand magasin occupait l'immeuble situé à l'entrée de la rue Saint-Antoine, du côté des grands boulevards.



Fig. 40 - En 1899, les travaux du métro permettent de retrouver des vestiges de la forteresse aujourd'hui remontés dans le square Henri-Galli.



516 4



Fig. 42 - Construction du viaduc pour le passage du métro et de la station réduit la taille du bassin de l'Arsenal et dissimule l'ancien débouché du canal.

Fig. 43 - Edicule d'accès au métro construit par Hector Guimard en 1905 du côté du bassin (aujourd'hui démoli).

Fig. 44 - Vue aérienne de la place vers 1962-1963. Une fois construite, la colonne a guidé les axes de compositions des dernières voies qui ont tenté de former une place régulière. Elle semble le seul point stable d'un réseau complexe, ferroviaire, navigable et routier.

Fig. 45 - 13 mai 1968. Par sa taille et sa situation, la Bastille est associée à toutes les grandes manifestations du XXe siècle.

Fig. 46 - Bal du 14 juillet 1948. La tradition de « danser sur la Bastille », inaugurée dès 1790 a perduré jusqu'à l'époque contemporaine et maintenu le caractère festif et populaire du site.





Fig. 47 - Vue actuelle de l'opéra Bastille (Carlos Ott architecte) Inauguré en 1989, il est construit à l'emplacement de la gare de Vincennes et d'un cinéma. Le concours initial prévoyait le réaménagement de la place à l'occasion de la construction de la salle.



Fig. 48 - La place de la Bastille en 1948.

CONCLUSION

L'histoire de la place de la Bastille est celle d'une disparition. Elle doit son existence à la ferveur des Parisiens qui, le 14 juillet 1789, s'en emparent et font de sa démolition le symbole de la fin de la monarchie absolue.

Dès lors, le verrou que constituait cette forteresse médiévale conçue au XIV^e siècle pour protéger Paris à l'est, éclate. Il dégage un espace urbain irrégulier et frappé d'une forte charge émotionnelle et patriotique. Au rythme chaotique de l'histoire politique du XIX^e siècle – qui fait très souvent de la Bastille le cadre de ses actes fondateurs – chaque régime tente de lui donner, en son honneur, une forme régulière. Mais la place échappe toujours aux projets d'ensemble et se constitue au gré de l'évolution de la ville, de ses besoins économiques et de ses ambitions monumentales.

Si d'un point de vue urbain, sa forme n'évolue plus depuis la fin du XIX^e siècle, son aspect continue de changer au gré des reconstructions des bâtiments qui la bordent. Malgré ses évolutions, la place de la Bastille a toujours été un lieu que les Parisiens s'approprient naturellement – aussi bien pour manifester leurs joies que leurs revendications.

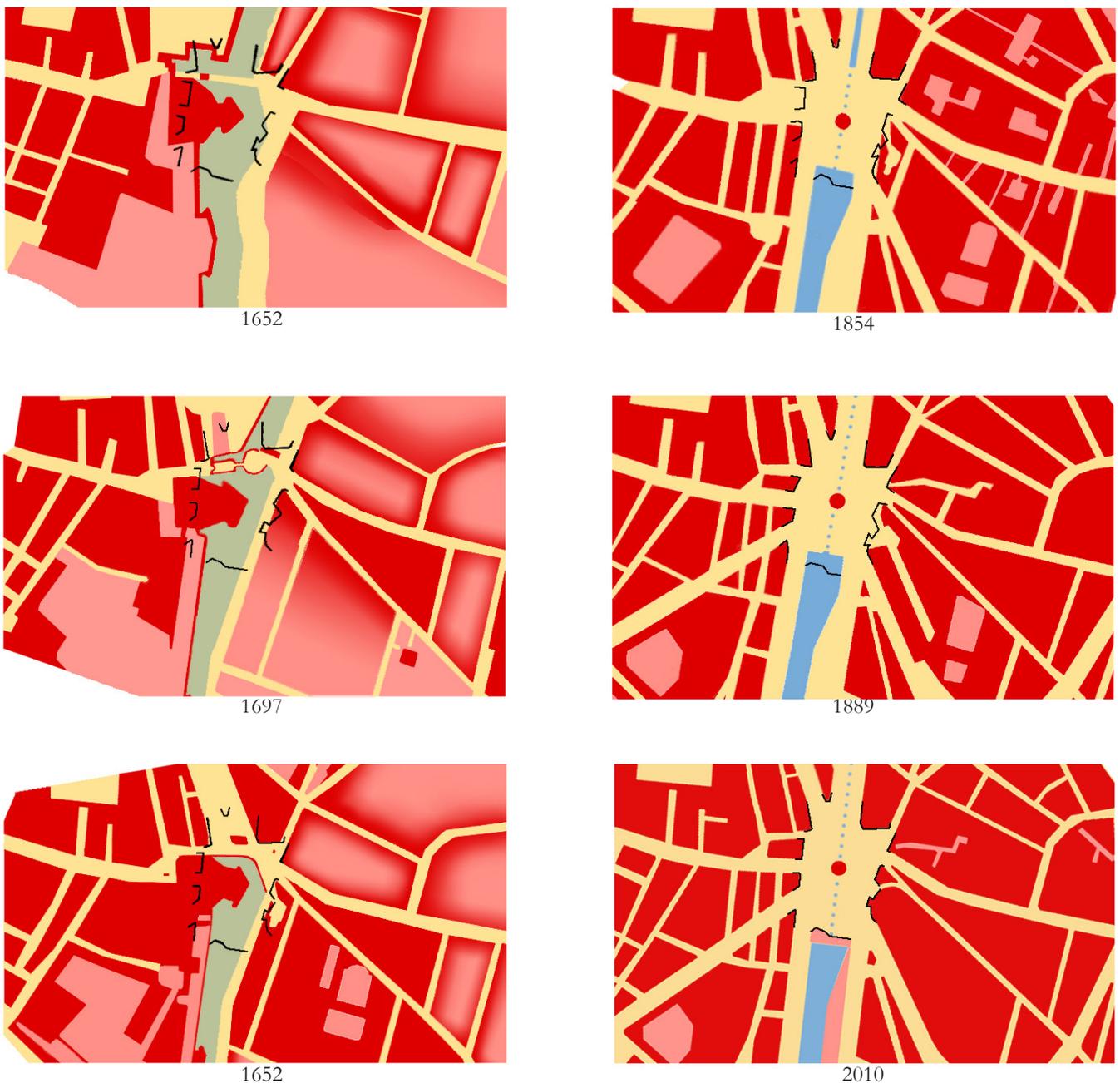


Fig. 49 - Evolution du tissu urbain autour de la place de la Bastille entre 1652 et 2010.

PROTECTIONS

Au titre des Monuments historiques :

- « La colonne, y compris les aménagements funéraires souterrains, les soubassements, la grille de clôture et les petits pavillons d'entrée attenants : classement par arrêté du 29 septembre 1995. »
- 14, place de la Bastille : « Façades et toitures ; escalier et sa cage : inscription par arrêté du 18 janvier 1993. »
- rue de Lyon : « Station Bastille (ligne n° 1) : un accès, côté ancienne gare SNCF : inscription par arrêté du 29 mai 1978. »

Au titre du Plan local d'urbanisme :

- 3b-7, place de la Bastille : « Immeuble de rapport en pierre de taille présentant une longue façade occupant la largeur de l'îlot entre la rue Saint-Antoine et la rue de la Bastille. Les huit travées centrales sont traitées dans un style néo-classique (frontons des baies du premier étage notamment) et encadrées par deux tours d'angle. L'élévation est bien proportionnée entre un puissant soubassement occupant les deux premiers niveaux à usage commercial, trois étages carrés, un étage d'attique au-dessus de la corniche desservi par un balcon filant et un étage mansardé. Malgré son aspect sévère, cet immeuble du XIX^{ème} siècle occupe une place centrale dans le paysage de la place de la Bastille sur les contreforts de l'ancienne forteresse. »

- 12, place de la Bastille : « Cour Damoye. Les qualités monumentales et spatiales, la variété fonctionnelle, la progressivité de l'implantation, la sédimentation architecturale, sont caractéristiques des lois générales de composition des parcelles à cour du faubourg Saint-Antoine. La position de la cour Damoye est d'autant plus stratégique à l'échelle urbaine qu'elle compose le rideau monumental de la place de la Bastille. Ses qualités d'évolutivité (du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle), sa mixité fonctionnelle, l'alternative qu'elle propose, grâce à la porosité qu'elle crée dans l'îlot, à des parcours urbains particulièrement saturés par l'automobile, en font un « bastion avancé » du faubourg Saint-Antoine. Les bâtiments les plus anciens (période Louis XVI) se situent de part et d'autre de l'accès rue Daval. »

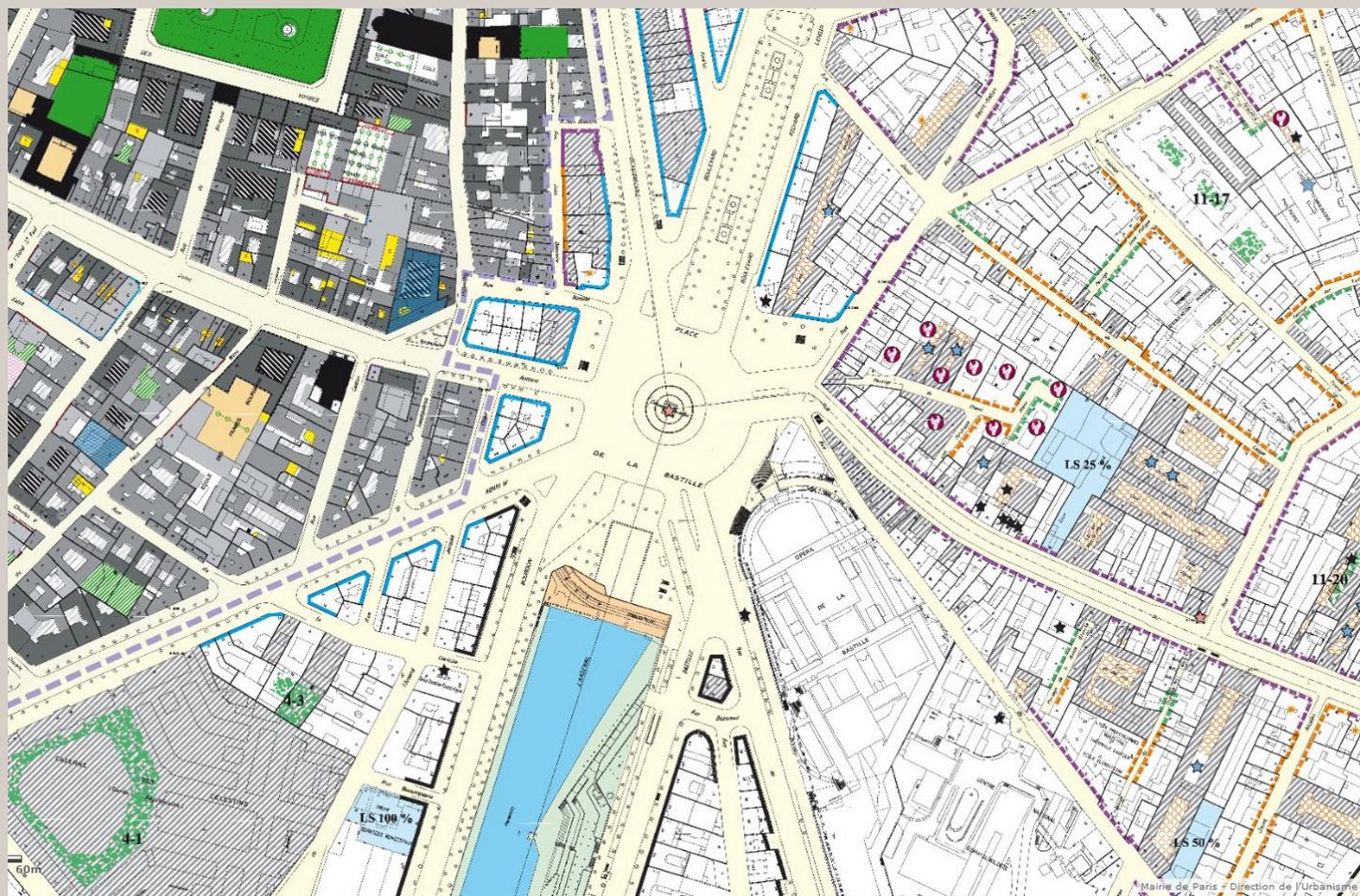


Fig. 50 - Détail de l'atlas du PLU de Paris (2009).

- « Passage du Cheval Blanc. L'entrée principale se fait rue de la Roquette, par un passage couvert sous un immeuble de deux étages de la fin du XVII^e siècle. A droite, côté des n° pairs s'étend le bâtiment le plus important du passage, avec son retour sur la cité Parchappe. Il s'agit d'une construction à rez-de-chaussée, deux étages carrés et étage de comble sans aucune décoration. Les deux étages carrés sont percées de baies rectangulaires protégées par de simples garde-corps. Ce grand bâtiment peut dater de 1857. Côté pair, la première cour est celle de Janvier. Plusieurs bâtiments hétérogènes, probablement construits vers 1855, occupent une parcelle rectangulaire. La cour de Février se développe en longueur. Elle est fermée par un immeuble de deux étages ayant sa façade sur le passage. A l'arrière, deux longues ailes se font face et sont construites en pan de bois dont le hourdis est enduit. Une passerelle fermée relie les deux ailes à hauteur du premier et du deuxième étage. Ces ateliers pourraient dater de 1865. La cour de Mars reproduit un modèle similaire. »

- 2, rue du Faubourg-Saint-Antoine : « Bâtiment en forme de proue s'avancant sur la place de la Bastille. Elévation de trois étages carrés sur entresol et rez-de-chaussée avec une hauteur croissante à chaque étage laissant supposer des surélévations successives. Modénatures simples avec quelques frontons et pilastres habillant le pan coupé. Les qualités «diachroniques» et «synchroniques» de ce bâtiment ne sont pas exceptionnelles, mais la façade dans sa modestie offre une image caractéristique du faubourg sur la place de la Bastille. A l'échelle du paysage urbain, ce bâtiment revêt donc une importance déterminante. »

NB : la bibliographie et la documentation concernant la place de la Bastille sont abondantes. Sont indiquées ci-dessous les principales sources utilisées pour la rédaction de ce document ; on trouvera également celles dont la consultation serait indispensable pour constituer un dossier documentaire plus complet.

SOURCES

Archives et documentation de la Commission du Vieux Paris.

Archives nationales :

- CP/N/III/Seine/224.

Archives de Paris :

- 1667W 8 et 9 [non consulté].

Parisienne de photographie / archives Roger-Viollet.

Gallica.

Documentation de la conservation des Monuments historiques [non consultée].

BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LES PLACES

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places-parvis*, Paris, Université de Paris VIII, département de géographie, (s.d.), 3 t. en 4 vol.

- Félix Pigeory, *Monuments de Paris au dix-neuvième siècle. Histoire architectonique de Paris ancien et moderne*, Paris, Au Comptoir des imprimeurs-unis, 1849.

- Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, Paris, Rothschild, 1882.

- Jean Prasteau, *Paris : ses places, ses jardins*, Paris, SIDES, Ed. de la Tourelle, 1984.

- June Ellen Hargrove, *Les statues de Paris : la représentation des grands hommes dans la rue et sur les places de Paris*, Anvers, Mercator et Paris, Albin Michel, 1989.

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places pleines, écrins*, Paris, Laboratoire d'étude des périphéries urbaines géographie-Université de Paris VII, 1990

- Jean Pattou (aquarelles) et Jean-Marc Léri (préface), *Les places de Paris*, Paris, Hervas, 1994.

- Jean Colson et Marie-Christine Lauroa (dir.), *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Hervas, 1995.

- Michel Le Moël et Sophie Descat (dir.), *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*, Paris, AAVP, 1997.

- Géraldine Rideau-Textier et Michaël Darin (dir.), *Places de Paris. XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2003.

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE

- Germain Brice, *Description de la ville de Paris...*, Paris, 1752 (9e édition), vol. 2, p. 234-247.
- Corbet, *Projet d'une place à la gloire de Louis XVI et à l'honneur de la nation française, sur l'emplacement de la Bastille et terrains en dépendants...*, à Paris, chez l'auteur, 1790.
- Aubin-Louis Millin, *Antiquités nationales ou recueil de monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire français...*, Paris ?, Marie-François Drouhin, 1790, 1791, 1792 [non consulté].
- Louis Bruyère, *Études relatives à l'art des constructions*, Paris, 1823-1828.
- A.-S.-M. Bonneville, *Lettre à MM. les députés des départements, sur le projet de monument national, commémoratif des journées de juillet 1789 et 1830, à élever sur la place de la Bastille, présenté au roi... le 7 septembre 1830*, Paris, impr. de A. Belin, 1832 [non consulté].
- Felix Pigeory, *Les monuments de Paris, histoire de l'architecture civile, politique et religieuse sous le règne du roi Louis-Philippe*, Paris, 1847 [non consulté].
- Pierre François Fontaine, *Journal*, Paris, ENSBA, IFA et SHAF, 1987, t. 1, p. 316, 324, 497, 551 et t. 2, p. 865-866, 895-896, 904-905, 936, 1110 et 1131.
- Baron Haussmann, *Mémoires*, Paris, Seuil, 2000, p. 457, 625, 629, 806, 821, 822, 833, 834, 1002 et 1100.
- Fernand Bournon, *La Bastille. Histoire et description des bâtiments - Administration - Régime de la prison - Événements historiques, Histoire générale de Paris*, 1893 [non consulté].
- Victor Hugo, *Les misérables*, tome IV, livre sixième, chapitre II.
- G. Ledoux-Lebard, « Projets de fontaines pour la place de la Bastille et la fontaine de l'éléphant », *Archives de l'art français*, 24, 1969, p. 37-51.
- *Sous les pavés, la Bastille : archéologie d'un mythe révolutionnaire*, exposition présentée du 12 octobre 1989 au 7 janvier 1990 à l'hôtel de Sully, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1989.
- Éric Schultz, *Sociologie d'un lieu de mémoire : la colonne de juillet ; les enjeux politiques et mémoriels de la place de la Bastille*, mémoire de D.E.A, sous la direction d'Yves Deloye, Paris 1, 1994 [non consulté].
- Géraldine Rideau, *La place de la Bastille : formation, transformation urbaine (XIXe-XXe siècles)*, mémoire de D.E.A., EPHE, sous la direction de Jean-Michel Leniaud, 1997 [non consulté].
- Pascal Payen-Appenzeller, *L'inconnue de la Bastille. La cour Damoye 1778/1999*, Paris, 1999.
- Jean-Paul Blais, *A la Bastille... Voyage autour d'une place*, Paris, L'Harmattan, 2004.

- Élise Dutray-Lecoin et Danielle Muzerelle, *La Bastille ou « l'enfer des vivants » à travers les archives de la Bastille*, Paris, BNF, 2010.

- Keith A. Reader, *The Place de la Bastille: the story of a quartier*, Liverpool, Liverpool University Press, 2011 [non consulté].

LISTE DES DOCUMENTS REPRODUITS :

Fig. 1 - Photo DHAAP/M. Lelièvre.

Fig. 2 - Détail du fac-similé du plan dit « de Bâle », représentant Paris vers 1550 (bibliothèque historique de la Ville de Paris).

Fig. 3 - Détail du plan de Boisseau représentant Paris en 1731 (bibliothèque historique de la Ville de Paris).

Fig. 4 - Détail du plan de Gomboust représentant Paris en 1652 (bibliothèque historique de la Ville de Paris). Fig. 5 - *Plan exact de la Bastille tel qu'il fut levé le 16 juillet 1789, deux jours après la prise*, dessin, 1789 (bibliothèque nationale de France : MSS NAF 3242).

Fig. 5 - Israël Silvestre et Israël Henriet, *Vue du château de la Bastille à Paris*, eau-forte, vers 1650 (musée Carnavalet).

Fig.6 - Chapuy et Palloy, *Plan de la Bastille*, estampe fin du XVIIIe siècle (musée Carnavalet).

Fig. 7 - Détail du plan de Nicolas de Fer représentant Paris en 1697 (bibliothèque historique de la Ville de Paris).

Fig. 8 - C.-F. Maillet, *Projet d'une place publique à la gloire de Louis XVI sur l'emplacement de la Bastille, ses fossés et ses dépendances fait par sieur Corbet, architecte, inspecteur des bâtiments de la Ville de Paris en 1784*, gravure, 1784 (musée Carnavalet).

Fig. 9 - Jean-Baptiste Lallemand, *La Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789*, huile sur toile (musée Carnavalet).

Fig. 10 - Révolution française. Démolition de la Bastille, juillet 1789 (© Roger-Viollet).

Fig. 11 - Bance, *Monument du despotisme commencé sous Charles V en 1369, achevé en 1383, pris le 14 juillet 1789 et démoli aussitôt après sa prise*, estampe (musée Carnavalet).

Fig. 12 - *Adieu Bastille*, eau-forte coloriée, 1789 (musée Carnavalet).

Fig. 13 - *Projet d'un monument pour consacrer la Révolution, dédié à l'assemblée nationale et présenté au roi*, gravure, 1792.

Fig. 14 - *Vue de la fête donnée sur le plan de la Bastille*, gravure aquarellée anonyme, 1790 (musée Carnavalet).

Fig. 15 - Gustave Taraval et Davy de Chavigne, *Monument projeté sur l'emplacement de la Bastille, à la gloire de Louis XVI, restaurateur de la liberté française, 1790*, gravure, 1790 (musée Carnavalet).

- Fig. 16 - *Projet d'une place sur l'emplacement de la Bastille avec une colonne au centre, eau-forte coloriée de Gaitte d'après Cathala, (musée Carnavalet).*
- Fig. 17 - Jean-Antoine Alavoine, *La fontaine de l'éléphant*, aquarelle, début du XIXe siècle (musée Carnavalet).
- Fig. 18 - Jean-Antoine Alavoine, *Projet pour la fontaine de l'Eléphant, place de la Bastille*, aquarelle, vers 1814 (musée Carnavalet).
- Fig. 19 - *Vue à vol d'oiseau du canal Saint-Martin et du quartier de la Bastille prise de la rive droite de la Seine*, gravure de Champin, in Edmond Texier, *Tableau de Paris, 1*, Paris, 1852.
- Fig. 20 - Frédéric Bouchot, *L'éléphant de la Bastille*, extrait de *Les Embellissements de Paris* (planche 6), lithographie coloriée gommée (musée Carnavalet).
- Fig. 21 - *Le bassin de l'Arsenal au débouché du canal Saint-Martin avec, au fond, la fontaine de l'Eléphant de la place de la Bastille et la colonne de Juillet en construction*, gravure, vers 1833-1834 (© Roger-Viollet).
- Fig. 22 - Coupe de la colonne de Juillet, extrait de Gourlier, *Choix d'édifices publics...*, 2, Paris, 1845.
- Fig. 23 - Couloir souterrain desservant les cryptes, 2014 (photo DHAAP/M. Lelièvre).
- Fig. 24 - Vue de l'escalier à l'intérieur de la colonne, 2014 (photo DHAAP/M. Lelièvre).
- Fig. 25 - Départ de l'escalier de la colonne, 2014 (photo DHAAP/M. Lelièvre).
- Fig. 26 - Détail du plan de Jacoubet représentant Paris en 1836.
- Fig. 27 - Jean-Jacques Champin, *La place de la Bastille et la barricade de l'entrée du faubourg Saint-Antoine le 25 juin 1848*, huile sur papier marouflé sur toile, 1848 - 1860 (musée Carnavalet).
- Fig. 28 - *Révolution de 1848. Le peuple brûlant le trône de Louis-Philippe au pied de la colonne de Juillet, place de la Bastille. Paris, 25 février*, lithographie de Lordereau (bibliothèque nationale de France. © Roger-Viollet).
- Fig. 29 - Socle de la colonne, 2014 (photo DHAAP/M. Lelièvre).
- Fig. 42 - *Paris. Inauguration de la colonne de Juillet, place de la Bastille (1840)*, aquarelle anonyme (bibliothèque nationale de France).
- Fig. 43 - Testard, *Colonne de juillet*, estampe, première moitié du XIXe siècle (musée Carnavalet. Photo (C) RMN-Grand Palais / Agence Bulloz).
- Fig. 30 - Détail du plan de Paris représentant les transformations réalisées entre 1854 et 1871, publié par Charles Alphand.
- Fig. 31 - *Place de la Bastille, Paris*, photographie anonyme, 1867 (bibliothèque historique de la Ville de Paris).
- Fig. 32 - *Boulevard Richard-Lenoir*, planche extraite de Charles Alphand, *Les promenades de Paris*, Paris, 1867-1873.
- Fig. 33 - Charles Lansiaux, *Place de la Bastille. Gare de la Bastille. Station du chemin de fer de Vincennes. Façade sur la place*, photographie, 1920 (Commission du Vieux Paris : N 3854).
- Fig. 34 - Anonyme, *Aux Phares de la Bastille, Habillements pour hommes, jeunes gens & enfants*, lithographie, vers 1880-1900 (musée Carnavalet).
- Fig. 35 - Franck, *Place de la Bastille. Paris (IVème arr.)*, photographie (musée Carnavalet).
- Fig. 36 - Gustave Doré, *La Bastille, 26-27-28 février 1871*, dessin, 1871 (musée Carnavalet).
- Fig. 37 - Ruines après les combats de la Commune.
- Fig. 38 - *Place de la Bastille avec la colonne de Juillet*, photographie, vers 1900 (© Roger-Viollet).
- Fig. 39 - *Tour de la liberté*, photographie in *Procès-verbaux de la Commission du Vieux Paris*, 1899.
- Fig. 40 - Charles Maindron, *Construction du chemin de fer métropolitain de Paris : ligne 1, 3e lot. 387 : Station de la Bastille. Vue prise de la rive gauche du canal. 9 février 1900*, photographie (bibliothèque de l'Hôtel de Ville).
- Fig. 41 - Charles Maindron, *Construction du chemin de fer métropolitain municipal de Paris : ligne 1, 3ème lot (514). Edicule de la Place de la Bastille. Paris (XIème arr.), 30 avril 1902*, photographie (Paris, bibliothèque de l'Hôtel de Ville).
- Fig. 43 - Roger Henrard, *La place de la Bastille et la colonne de Juillet. Vue aérienne oblique vers le Sud-Ouest...*, photographie, entre 1962 et 1963 (Paris, musée Carnavalet).
- Fig. 44 - Jean Marquis, *Evènements historiques et manifestations parisiennes. Les évènements de mai 1968. Manifestation étudiante place de la Bastille. Paris (XIème arr.)*, photographie, mai 1968 (bibliothèque historique de la Ville de Paris).
- Fig. 45 - Bal du 14 juillet. Paris, place de la Bastille, 1948 (© Roger-Viollet).
- Fig. 46 et 47 - L'opéra Bastille, 2014 (photo DHAAP/M. Lelièvre).
- Fig. 48 - Roger Henrard, *La place de la Bastille et la colonne de Juillet, Paris (IVème, XIème et XIIème arr.)*. *Vue aérienne oblique vers l'Est*, photographie, 1948 (musée Carnavalet).
- Fig. 49 - Dessin Jérôme Theunissen, 2014 (DAC/DHAAP).
- Fig. 50 - Détail de l'atlas du PLU de Paris, 2009.

